

1. DÉCLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus

Partenariats pour l'innovation

Erasmus Action clé 3 (KA3):

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération:

1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation¹ et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

¹ Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant :

https://ec.europa.eu/education/education-in-the-eu/european-education-area_fr

La Charte Erasmus pour l'enseignement supérieur 2014-2020 a permis à l'ESBAN de faire évoluer en profondeur son projet d'établissement. La stratégie conduite a eu pour effet d'augmenter de façon significative le nombre de mobilités tant entrantes que sortantes, inscrivant la mobilité comme un élément de son ADN tant en 1^{er} qu'en 2^e cycle. Cette réalité est devenue un des éléments cruciaux de son identification et aujourd'hui, ramenée à son format, l'ESBAN est une des écoles d'art en France parmi les plus actives dans les échanges. Parallèlement, cette charte lui a permis d'agir en local sur deux fronts. A l'intérieur de l'école tout d'abord, en inscrivant l'international comme un élément-clé de la pédagogie : intensification de la maîtrise de l'anglais chez les étudiants, invitation à des artistes étrangers, obligation pour les nouveaux enseignants de maîtriser au moins une autre langue européenne que le français, mise en place d'une commission « international » validant les enjeux pédagogiques des demandes de mobilité, encouragement à la mobilité des agents des services administratifs et techniques, exigence à ce que les nouveaux enseignants recrutés à l'ESBAN fassent une formation en mobilité chez, au moins, un des vingt-un partenaires internationaux de l'école. Mais cette dynamique a été également activée par les nouveaux liens qui ont été construits avec les structures locales et régionales dont une part de l'action est liée aux partenariats européens et à l'action internationale : établissements universitaires comme Unîmes, Maison de l'Europe mais aussi Fonds régionaux d'art contemporain (Occitanie et Région Sud), centres d'art et musées, nombreux à proximité de l'école (Carré d'art, CRAC de Sète, MRAC de Sérignan, institutions culturelles et artistiques à Arles, Avignon, Aix-en-Provence, Marseille, Montpellier, etc.) qui, toutes, travaillent à une échelle internationale et qui, resserrant leurs liens avec l'ESBAN ont permis à ses étudiants de profiter à la fois d'une approche professionnalisante et résolument européenne, voire mondialisée.

Le projet de charte Erasmus+ aujourd'hui soumis permet de franchir un nouveau palier, dans un contexte de crise sanitaire Covid 19 qui oblige à être beaucoup plus prospectif et imaginatif dans notre stratégie. Celle-ci s'appuie principalement sur le positionnement géographique, historique et culturel de Nîmes tel que l'ouvrage magistral de Fernand Braudel *La Méditerranée* l'instille et sur le rôle que l'ESBAN peut y innover au cœur de l'arc latin et en totale ouverture sur les pays méditerranéens. C'est là son enjeu à l'horizon 2030.

Il s'agit tout d'abord d'un enjeu conceptuel car penser la Méditerranée en termes de culture, c'est parler d'Europe, car il y a une sorte de tropisme méditerranéen en Europe, une référence constante aux deux civilisations antiques de la Grèce et de Rome. Ce tropisme est marqué par la rupture, le conflit et la domination, rupture entre les deux rives, notamment à partir de la naissance du « fait islamique », conflit et domination avec la colonisation comme avec les stratégies d'appropriation des ressources énergétiques². Mohammed Arkoun évoquait une « mutilation de la pensée », une ignorance du fait culturel méditerranéen, des deux côtés de la Méditerranée en raison de l'hégémonie de la vision arabo-islamique d'un côté et occidentale de l'autre. Mais l'idée d'une appartenance à un ensemble permet aujourd'hui à la Méditerranée de se penser elle-même.

L'ESBAN qui est héritière et appartient à cet espace a-t-elle la capacité d'engendrer des rencontres et des échanges, d'illustrer les valeurs collectives et de s'interroger : la Méditerranée est-elle un espace aussi pluriel et riche en diversités ?

C'est dans cette voie que l'ESBAN souhaite engager à la fois de nouveaux projets et son action de mobilité. Ainsi, la prochaine charte Erasmus devrait lui permettre de privilégier trois axes de coopération.

- Consolider les pratiques horizontales c'est-à-dire en **renforçant les niveaux de qualification** par de nombreuses invitations à des artistes étrangers pour des workshops, séminaires, colloques et des interventions en anglais mais aussi dans diverses langues pratiquées autour du bassin méditerranéen. La diversification de la pratique des langues étrangères par les enseignants sera encouragée de même les postes proposés au recrutement seront désormais systématiquement publiés sur les plateformes internationales dédiées. Outre l'enrichissement du site internet en anglais et la traduction du guide des études et du supplément au diplôme, il s'agira de centrer une part des mobilités en direction d'un consortium d'écoles et d'universités d'art dans les pays méditerranéens sur des logiques de mutualisation de projets et de compétences. Cela concernera également la question des stages professionnalisants auxquels l'ESBAN est très sensible. Ainsi, en s'appuyant sur l'expérience du diplôme d'établissement *Production et régie des œuvres et des expositions*, sera envisagé de renforcer les logiques d'insertions professionnelles tant pour les étudiants entrants et sortants que pour des créateurs issus du bassin méditerranéen et intéressés par un dispositif de master class estival centré sur les métiers de l'exposition, en partenariat avec des institutions artistiques importantes en régions Occitanie et Sud. Cette démarche pourrait même déboucher sur la construction d'un post diplôme reposant sur le partenariat d'établissements du bassin méditerranéen disposant de compétences et de savoir-faire reconnus.
- Le second axe concerne la **promotion de la transition écologique**, préoccupation émergente dans le champ de l'art et qui est en train de devenir essentielle au niveau des écoles et universités d'art. Le périmètre est très large puisqu'il concerne tout ce qui relève du développement durable, de l'écoresponsabilité, des circuits courts, de la réflexion sur les usages du numérique (recours aux logiciels libres, etc.), bref tout un circuit de **connaissances et de pratiques nouvelles dans le champ de la création artistique qui concernent aussi bien la recherche que l'entrepreneuriat artistique** et les industries culturelles. Il y a là **une excellence à conquérir**. En 2020, l'ESBAN s'y est engagée de façon militante en favorisant les bonnes pratiques et en infléchissant ses usages tout en développant également une démarche forte de lutte contre les discriminations, de promotion de la parité et de la diversité. Elle souhaite améliorer son expertise auprès de certains de ses partenaires, allemands entre autres, qui sont plus avancés en la matière mais aussi elle s'inscrit pour une démarche de défrichage et des échanges

d'expériences avec ses partenaires de la Méditerranée.

- Le troisième axe revendique **la mobilité virtuelle et sa capacité à réinventer pour une part la mobilité et la coopération internationale tout en améliorant la gouvernance et la maîtrise budgétaire**. Si jusqu'à présent nos programmes se sont construits dans des logiques de mobilité en présentiel, la crise sanitaire a montré que les connexions virtuelles pouvaient être efficaces, voire renforcer des relations dans un suivi attentif et précis des étudiants en mobilité. Cela nous a amené à nous questionner sur d'autres formes relationnelles, **propres à améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement supérieur** que l'ESBAN pratique. En particulier, le e-learning, la conception et la mise à disposition d'une plateforme numérique centrée sur la création sur les deux rives de la Méditerranée et la construction de projets à distance sont des voies à explorer avec les partenaires méditerranéens, d'autant plus que les contextes économiques et budgétaires locaux dans certains de ces pays limitent fortement les possibilités de déplacements et de rencontres physiques.

¹ Catherine Bernié-Boissar, « Europe in the Mediterranean or town-culture », *Méditerranée*, n°14, 2010, p 11.

Veillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.

Langue originale [EN]

Afin d'augmenter le niveau de qualification, durant la période 2014-2020, comme déclaré au point précédent, l'ESBAN a choisi de traduire son engagement à l'international, notamment à travers les points suivants :

En pédagogie : l'invitation à des artistes étrangers ; l'obligation pour les nouveaux enseignants de maîtriser au moins une autre langue européenne que le français ; la délivrance de certaines sessions d'enseignement en anglais par les enseignants.

En termes de professionnalisation : l'invitation à des professionnels étrangers ; l'augmentation des mobilités stages ; l'encouragement des mobilités doubles : études + stages.

- En formation des personnels : l'encouragement à la mobilité des agents des services administratifs et techniques ; l'organisation de mobilités pour chaque nouveau personnel recruté dans les deux ans qui suivent la prise de poste.

La qualité de ses enseignements s'est nourrie de projets ayant pour ancrage géographique la Méditerranée. Deux projets ont marqué la période : le partenariat Entr'école qui a réuni l'ESBAN et le Shenkar College of Engineering and Design Ramat Gan de Tel Aviv avec pour sujet les architectures du Bauhaus d'une part, mais aussi le programme de recherche labellisé par le Ministère de la Culture « La Machine Pollet ». Ce dernier, dont une partie s'est déroulée en Grèce, a réuni trois écoles d'art en partenariat. Il a pour sujet l'œuvre du cinéaste Jean-Daniel Pollet et a donné lieu à une publication aux éditions MF qui représente le premier ouvrage collectif de référence sur le cinéaste et constitue également la restitution d'un projet de recherche de trois années.

Avec pour appui la nouvelle charte Erasmus+, l'objectif de l'ESBAN reste double : favoriser la hausse de compétences des personnels et l'échange de bonnes pratiques à travers à les mobilités ; irriguer les enseignements de l'apport des savoirs et savoir-faire des professionnels étrangers. Ces derniers pourront proposer, si le contenu de leurs interventions s'y prête, un enseignement à distance.

Concernant l'ancrage Méditerranéen, les liens avec des écoles et universités d'art italiennes et espagnoles sont actifs et réguliers. De nouveaux contacts sont recherchés au Liban et dans le Maghreb. Il s'agit désormais de s'appuyer sur les initiatives comme *Méditerranée du futur* portée logiquement par la Région Sud (Provence Alpes-Côte d'Azur) sur des questionnements du type : comment œuvrer ensemble à la création d'un environnement favorable à la jeunesse et à l'innovation en Méditerranée ? L'ESBAN entend s'intéresser également au *Dialogue 5 + 5 Culture* rassemblant dix pays de la Méditerranée occidentale : l'Italie, la France, l'Espagne, le Portugal ainsi que Malte pour la rive Nord et, pour la rive Sud : le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Mauritanie, la Libye. Son objectif est de rappeler le rôle privilégié de la culture (mobilité des artistes, mutualisation d'expériences et partage d'informations) pour créer les conditions d'une meilleure compréhension commune entre les différents espaces méditerranéens. En particulier, les arts visuels, l'image en mouvement, l'écriture créative, très présents à l'ESBAN voient émerger de nouveaux créateurs dans les pays des deux rives de la Méditerranée et il est essentiel de les faire se rencontrer et échanger, avec des étudiants, de les accompagner dans le développement de leurs réseaux professionnels et d'encourager la coopération entre ces acteurs culturels méditerranéens.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +.

Langue originale [EN]

Les bénéficiaires des actions Erasmus sont les étudiants, les enseignants et l'équipe administrative et technique de l'ESBAN. La hausse du niveau de qualification des personnels d'une part, ainsi que la formalisation de projets pédagogiques internationaux d'autre part, représentent les deux principaux indicateurs.

Dans le premier cas, les mobilités seront prises en compte dans l'entretien annuel d'évaluation ainsi que le retour d'expérience auprès de l'équipe concernée du personnel sortant en termes de bonnes pratiques.

Chaque année, deux places au moins seront dédiées à l'équipe administrative et technique, et deux au moins à l'équipe enseignante.

L'indicateur quantitatif est représenté par le respect de ce chiffre et l'indicateur qualitatif par le retour sur expérience.

La formalisation de projets internationaux pourrait prendre la forme d'une Mobilité Internationale de Crédits avec les pays de la Méditerranée.

La faisabilité d'une MIC à l'horizon 2027 pourra s'appuyer sur des initiatives telles que *Méditerranée du futur* et *Dialogue 5+5 Culture*.

La coopération permise par ces manifestations impactera directement les enseignements et le projet d'école de l'établissement à travers : le nombre de mobilités enseignantes chez les partenaires Méditerranéens, l'invitation à des professionnels étrangers, dont une partie des interventions, si le contenu s'y prête, pourra se dérouler à distance dans le cadre d'une mobilité mixte.

L'insertion professionnelle des étudiants représentant un indicateur général pour l'ESBAN, cette coopération sera centrée sur les métiers de l'exposition. Elle favorisera en termes quantitatifs, comme c'est le cas depuis la dernière charte, les mobilités stages. En termes qualitatifs, les témoignages d'étudiants comme l'identification de leurs emplois et poursuites d'études seront recueillis.